



Société des Régates de Saint-Trojan  
29, rue Benjamin DELESSERT  
17370 Saint-Trojan-Les-Bains - Tél 05.46.76.02.69  
<http://www.srst17.org>

Cher Ami,

Comme chaque année, la Société des Régates de Saint-Trojan vous propose de participer **le jeudi 8 août prochain, à partir de 16h30, à la Grande Régate de Saint-Trojan les Bains qui se déroulera devant la Petite Plage.**

Cette année la Régate de Saint Trojan les Bains est inscrite dans une course à deux manches qui aura ses propres prix, la première étant constituée par la Grande Régate des Pertuis de la Flotte en Ré du 6 août prochain (*règlement et inscription* : <http://www.maisonduplatin.fr>). Les participations à l'une ou l'autre ou aux deux régates sont libres.

Les dernières instructions de départ de la Grande Régate de Saint Trojan les Bains seront détaillées dans la pochette qui sera remise aux patrons avant la régate.

Vous trouverez ci-joint le programme de la journée de la Grande Régate de Saint Trojan les Bains du 8 août.

A la mi-journée, rendez-vous est donné pour un pique-nique dans la baie de Gatseau avant de rejoindre dans l'après-midi la Petite-Plage où sera donné le départ.

A l'issue de la Régate, vers **19h00**, les bateaux rejoindront le port de Saint-Trojan les Bains où un apéritif sera servi et où seront remises les coupes dans les différentes catégories.

Vous voudrez bien **retourner votre bulletin de participation accompagné de la fiche descriptive de votre bateau, avant le 3 août prochain**, afin de faciliter l'organisation.

N'oubliez pas de préciser le tirant d'eau et le nombre de personnes pour le dîner des équipages. La Société des Régates offre le repas, hors le vin, aux membres de votre équipage. Le prix du repas pour les invités est fixé à **12 €** par personne et la bouteille de vin à **6 €**

Nous comptons sur votre présence. Venez nombreux avec vos invités dans nos eaux.

Pour le bureau,



**Richard BOCQUET**

*P.J. :*

- Règlement, instructions et parcours de la Grande Régate de Saint Trojan les Bains
- Fiche d'inscription, informations et historique du bateau à renseigner et à retourner à l'adresse ci-dessus en en-tête

« bateau »

« nom »

« adresse »

« CP\_Ville »

« Mail »



# Fiche d'inscription

## à la 22<sup>ème</sup> Régate de Saint-Trojan les Bains du jeudi 8 Août 2013

### Le bateau :

Nom : ----- Type : ----- Gréement : -----

Longueur : ----- Tirant d'eau : ----- Largeur : -----

Architecte : ----- Chantier : -----

Année : ----- Port d'attache : -----

Pour permettre de commenter à partir de la Petite Plage la Régate à l'attention du public, veuillez communiquer les caractéristiques de votre bateau, et plus spécialement son historique, en utilisant le verso de la présente et en quelques lignes, mentionnez les événements particuliers qui ont jalonné son histoire. Joignez 1 ou 2 photos du bateau. Merci par avance.

### L'équipage :

#### Propriétaire

Nom : ----- Prénom : -----

Adresse : -----  
-----

Tel : ----- Fax : -----

E-mail : -----

Nombre de personnes participant au dîner des équipages : -----

Le bateau aura participé à la **Grande Régate de La Flotte en Ré du 6 août 2013**

Oui

Non

Le bateau arrivera **la veille** au port :

Oui

Non

Le bateau restera dans le port de Saint-Trojan **le soir de la régate** :

Oui

Non

A retourner à l'adresse ci-dessous:

.../...

**TSVP**



# REGLEMENT DE LA RÉGATE DE SAINT-TROJAN LES BAINS du 8 août 2013

*Haute Mer : 6h17 coef 84, 18h27 coef 86- Basse Mer : 12h34.*

*La Grande Régate de Saint-Trojan les Bains est réservée exclusivement aux embarcations de tradition. Elle constitue la 2<sup>ème</sup> manche d'une course avec la Grande Régate des Pertuis de La Flotte en Ré du 6 août 2013. Des prix particuliers sanctionnent cette course à deux manches.*

Les règles de la régates de Saint Trojan les Bains sont celles habituellement applicables dans les compétitions nautiques de ce type.

Chaque patron de bateaux participants navigue sous son unique responsabilité.

Un commissaire tranche les éventuels litiges qui pourraient survenir. Il doit être saisi dans l'heure qui suit la fin de la régates des réclamations il établit l'ordre de classement.

Pour ce faire et en raison des conditions climatologiques, il peut retenir l'ordre de passage à l'une des marques du parcours.

Cependant, les Régates de Saint-Trojan les Bains sont des rencontres amicales avant d'être des épreuves sportives; priorité donc à la **SÉCURITÉ**, à la **DÉTENTE** et à la **BONNE HUMEUR!**

*Les concurrents se disputent SEPT trophées selon la catégorie du bateau :*

## **1 - La coupe Président LANDREAU**

Réservée aux bateaux de travail de plus de 8 mètres (longueur de la coque).

## **2 - La coupe Neptune et Charles GAURIVAUD**

Réservée aux bateaux de travail de moins de 8 mètres.

## **3 - La coupe Président Ernest DEPOIX**

Réservée aux lasses, yoles et canots grésés.

## **4 - La coupe de la Société des Régates de Saint-Trojan**

Réservée aux yachts d'ancienne jauge internationale.

## **5 - La coupe commandant André LAFEUILLE**

Réservée aux yachts sauf ancienne jauge internationale.

## **6 - La coupe Klaes TIBELIUS**

Réservée aux embarcations aviron.

## **7 - La coupe Sylvain DIALLO**

Sauvegarde du patrimoine maritime du Coureau.

# INSTRUCTIONS POUR LA GRANDE RÉGATE DE SAINT-TROJAN LES BAINS du 8 août 2013

*Haute Mer : 6h17 coef 84, 18h27 coef 86- Basse Mer : 12h34.*

## **1 - Rassemblement des bateaux à Gatseau vers midi, échouage sur le sable.**

Apéritif d'accueil et Pique-Nique

Distribution des pochettes d'instructions aux patrons et des cagnards à placer sur les haubans de bâbord.

**2 – Quitter Gatseau avec le flot pour gagner la zone de Régate devant la Petite-Plage de Saint-Trojan d'où, vers 16h30, sera donné le départ unique de la Grande Régate, toutes catégories confondues. Les bateaux de travail seront cependant en premières lignes par ordre croissant de taille.**

## **3 – Procédure de départ, à l'ancre si le temps le permet :**

° Ligne de départ et d'arrivée entre le mât de pavillon planté sur la plage portant un grand pavillon national et une bouée mouillée plus au large.

° **départ à l'ancre, grand voile établie, foc amené**

° Signal préparatoire **5 minutes** avant le départ : un coup de feu

° Signal du départ : **un coup de feu et trompe de brume.**

## **4 - Parcours ( cf plan):**

° **Premier bord** : de la ligne de départ entre le pavillon national et la bouée vers la BALISE VERTE sur piquet noir du chenal du port de St Trojan (laisser à tribord)

° **Deuxième bord** : de la BALISE VERTE du chenal du port de St Trojan à la BALISE ROUGE sur piquet vert de Chevalier au large de la Petite Plage (laisser à tribord)

° **Troisième bord** : de la BALISE ROUGE de Chevalier vers la ligne **d'arrivée idem ligne de départ à franchir dans le même sens** (laisser la bouée à tribord).

**NB** : Les bateaux n'effectueront qu'un tour sauf temps particulièrement favorable. Pour tous, **le classement sera établi à la fin du premier tour.**

## **5 - Arrivée :**

Entre le mât sur la plage et la bouée **en laissant cette dernière à tribord** (passage dans le même sens qu'au départ).

**ATTENTION**

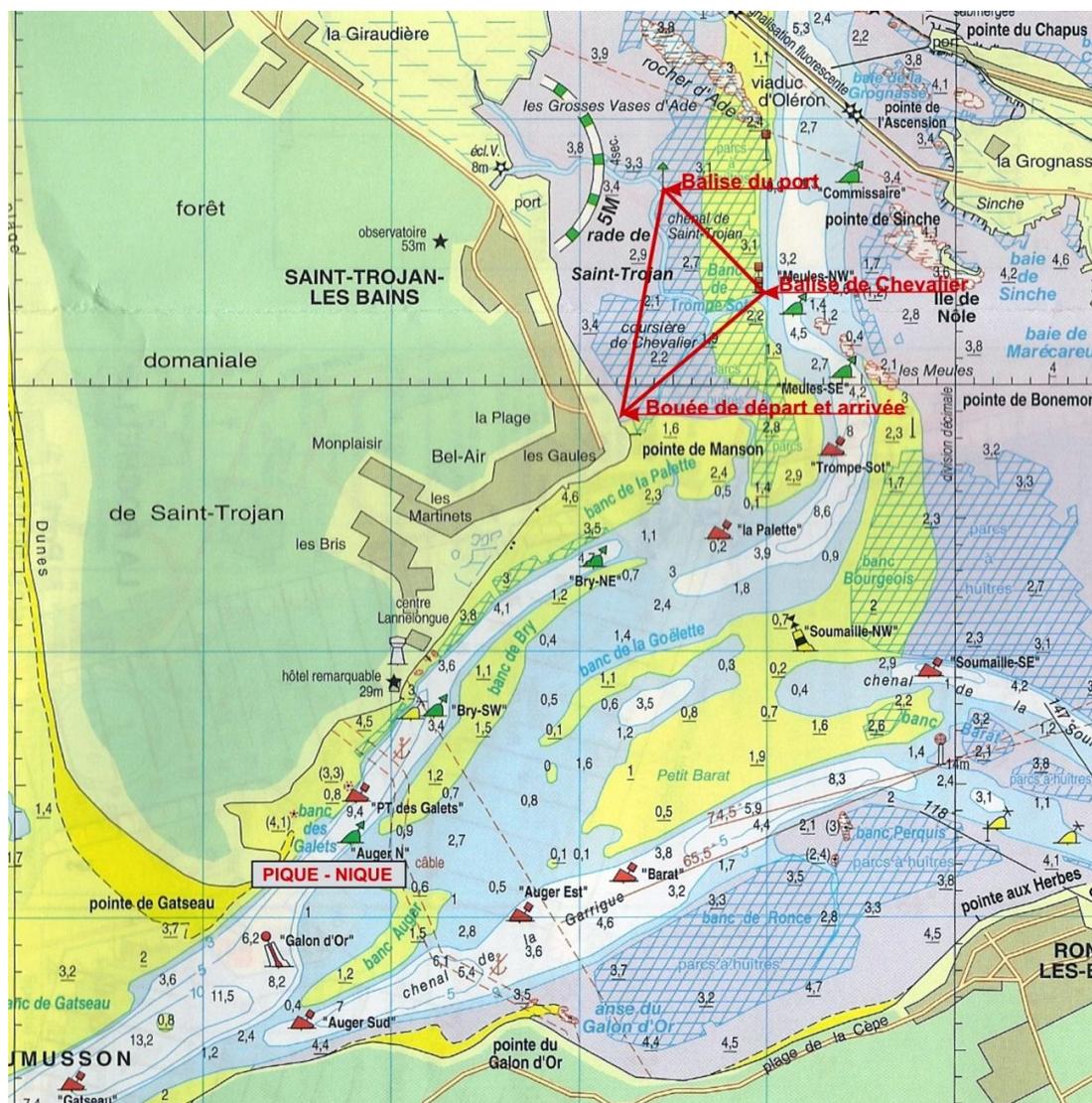
**6 - Fin impérative de la Régate à 19h, même pour les concurrents n'ayant pas terminé le parcours, et rassemblement au port de Saint-Trojan.**

**7 - Entrée dans le port de Saint-Trojan à partir de 19h.**

**8 - Remise des coupes à 20h au port, puis service de l'apéritif et du repas des équipages.**

# PARCOURS de la RÉGATE DE SAINT-TROJAN du jeudi 8 août 2013

Haute Mer : 6h17 coef 84, 18h27 coef 86- Basse Mer : 12h34.



*Rendez vous à Gatseau à 11h  
pour le pique-nique. Echouage facile sur la plage  
(sable dur, plage fortement inclinée)*

*Instructions de départ complètes incluses dans la pochette remise  
aux présents à Gatseau, et avant la Grande Régate pour les autres*